



Masson
Immobilier
L'Agence

1 Avenue Frédéric Mistral
30650 Rochefort du Gard
Tel : 04 90 26 98 81 Mail :
contact@agencemasson.com
Site : www.agencemasson.com

Conditions de l'offre de parrainage suivante :

« Grace à votre recommandation, un mandat de vente est signé dans notre agence : Pour vous remercier, recevez 150€ en bons d'achat ! À utiliser dans les commerces de Rochefort du Gard. »

Article 1 :

Ce présent dispositif est mis en place jusqu'au 31 mai 2021. L'agence se garde le droit de le prolonger ou de le renouveler.

Article 2 :

Cette offre est ouverte à toute personne physique et majeure. Dans le cas où deux personnes souhaiteraient devenir parrain du même filleul, c'est celle qui aura communiqué les coordonnées du filleul la première qui sera éligible.

Article 3 :

Le parrain communique à l'agence par mail ou par lettre manuscrite datée, les coordonnées de son filleul (le/les vendeurs)

La recommandation doit être validée par la signature d'un mandat de vente et l'expiration du délai de rétractation de 14 jours.

L'agence valide le parrainage par une réponse par mail et fait choisir au parrain dans quel(s) commerce(s) de Rochefort du Gard, 3 au maximum, il souhaite bénéficier des 150 € en bon(s) d'achat.

Le Parrainage n'est pas rétroactif.

Article 4 :

La rétribution est liée au filleul présenté et non au nombre de lots apportés.

La rétribution n'est pas soumise à la concrétisation de la vente.

Article 5 :

L'auto-parrainage n'est pas autorisé.

Article 6 :

L'agence respecte la RGPD.

Article 7 :

Les commerces participants sont signalés par une affiche vitrine et mettent à votre disposition des flyers avec les coordonnées de l'agence.

Article 8 :

L'Agence garde le droit de refuser de signer un mandat, dans ce cas le parrainage n'est pas validé donc non rétribué.